

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE AFRICAINE CONSTRUCTION METALLIQUE  
ALU ET VITRERIE » en abrégé « EAC MAV »

Siège ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER FELIX BOIGNY  
NON LOIN DE PHARMACIE DU QUARTIER FELIX  
HOUPHOUET BOIGNY, Lot 261, Ilot 237

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE AFRICAINE  
CONSTRUCTION METALLIQUE ALU ET VITRERIE » en  
abrégé « EAC MAV »

Objet : OUVRAGE DES BÂTIMENTS MÉTALLIQUES  
(PORTAIL.GRILLES),  
OUVRAGE DE TOUS LES TRAVAUX ALUMINIUM,  
OUVRAGE DES TRAVAUX DE VITRERIE,  
PUBLICITÉ GÉNÉRAL,  
OUVRAGE DES TRAVAUX BTP.

Et pour la réalisation de l'objet  
social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER FELIX BOIGNY  
NON LOIN DE PHARMACIE DU QUARTIER FELIX  
HOUPHOUET BOIGNY, Lot 261, Ilot 237

Dirigeant(s) M COULIBALY ZANA BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02819 du 11/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35000/GTCA/RC/2024 du 11/06/2024

